**ANIMATEUR**

**CENTRE DE VACANCES (H/F)**

**Cadre d’emploi :** Animateur *(Cat C- filière animation)*

**Direction :** Éducation et de l’Enfance

**Service :** Loisirs éducatifs

**Rattachement hiérarchique :** N+1 : Dirécteur pédagogique du centre de vacances

 N+2 : Responsable du centre de vacances

**Lieu de travail** : Centre de vacances, 32 impasse César – 73 270 BEAUFORT (Savoie)

**Date de la dernière mise à jour :** 07/09/2021

*Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d’évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.*

|  |  |
| --- | --- |
| **MISSION DE LA DIRECTION** |  La Direction de l’éducation et de l’enfance regroupe les secteurs de la petite enfance, des affaires scolaires, des loisirs éducatifs, des accueils de loisirs et des temps périscolaires, du projet de réussite éducative et la Caisse des Ecoles de la Ville d’Orly.Cette direction met en œuvre toutes les actions municipales liées à la scolarité en collaboration avec les 10 groupes scolaires de la commune accueillant environ 3 150 élèves. |
| **MISSION DU SERVICE** | Le service des Loisirs éducatifs regroupe les ludothèques, la Maison de l’Enfance et le Centre de vacances municipal et la coordination des séjours avec hébergement. Cette dernière, organise, coordonne et contrôle les séjours extérieurs (classe de découverte, séjours courts ou de vacances) gérés en régie ou via des marchés publics, en direction des familles et des mineurs de la Ville d’Orly.Le centre de vacances de la ville d’Orly à Arêches accueille des enfants dès 6 ans et des adultes de janvier à août pour des classes de neiges, des classes vertes et des séjours avec hébergement l’hiver, au printemps et l’été ainsi que des groupes extérieurs.. |
| **FINALITE DU POSTE** | **Concourir à la mise en œuvre des classes découvertes et des séjours de vacances**Sous l'autorité du directeur pédagogique du centre de vacances municipal, l’animateur assure l’encadrement éducatif des groupes d’enfants pour les différents séjours. Il accompagne la vie quotidienne (sommeil, hygiène, repas, organisation matérielle, rangement, gestion du linge…) et anime les activités programmées en respectant le cadre réglementaire et en s’adaptant au degré d’autonomie des publics.Il prend en charge l’animation des journées et assure une veille la nuit. Il concourt à l’épanouissement des publics accueillis (tranche d’âge : 6-11 ans et 12-14 ans).L’animateur participe à l’organisation du séjour dès sa prépration et crée un climat de confiance avec les familles et les enfants en s’assurant de la sécurité, en rassurant et en accompagnant chaque enfant. Il propose des animations en lien avec le projet pédagogique du séjour, en tenant compte de la saison et du milieu montagnard dans lequel il évolue. Il assure la prise en charge des enfants dès Orly(94), jusqu’au centre de vacances(73) puis jusqu’à leur retour.  |
| **ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES** | * Intervient seul, en binôme ou en équipe dans un cadre validé par le directeur pédagogique.
* Créé ou prend part à l'élaboration de programmes d'animation dans le respect de la réglementation en tenant compte du contexte et du milieu.
* Prépare l'espace d'animation et accompagne les participants au cours de la séance.
* Décrit le programme des activités aux enfants et renseigne les parents avant le séjour sur l'organisation de la structure.
* Créé et met en forme des supports d'information et de présentation des activités.
* Met en place ou adapte la séance d'animation en fonction du déroulement de la journée.
* D'assure du respect des règles de vie sociale, des consignes de jeux et supervise le déroulement de l'activité.
* Identifie les problèmes ou difficultés d'un enfant, agit ou alerte les parents, le directeur.
* Supervise les actes de la vie quotidienne (lever/coucher, toilette, ...) et aide avec patience et bienveillance les enfants autant que nécessaire vers une plus grande autonomie.
* S'occupe de la gestion technique et matérielle des locaux dans le cadre défini par le responsable du centre de vacances.
* Travailler en partenariat avec les intervenants
* Participer à l’évaluation des projets réalisés et de son propre travail

Est garant :* de la sécurité morale, physique et affective des enfants
* du respect des règles de vie sociale, des consignes de jeux et du bon déroulement de la vie quotidienne et des différentes animations.
 |
| **COMPETENCES/QUALITES REQUISES** | ***1/ Savoirs / connaissances théoriques:**** Maîtrise de la réglementation
* Connaissance du développement, des rythmes et des besoins de l’enfant
* Méthodologie de projets et des techniques d’animation

***2/ Savoir-faire/savoirs techniques:**** Maîtrise des techniques d’encadrement de groupes d’enfants
* Maîtrise de techniques d’animation
* Elaborer, faire vivre des projets d’animation
* Rédiger des écrits professionnels

***3/ Savoir-être / qualités relationnelles :**** S’adapter et prendre des initiatives
* Gérer son stress et sa fatigabilité
* Savoir être, savoir dire, et savoir entendre pour accepter les différences,
* Etre rigoureux, organisé, vigilent, attentif et veiller à la sécurité physique mais également morale des enfants placés sous sa protection. Insuffler l’esprit de groupe et ne laisser personne de côté
* adopter une attitude responsable et irréprochable, afin d’endosser au mieux son rôle de modèle
* être responsable et suivre les consignes du directeur du centre.
* travailler main dans la main avec toute l’équipe afin de mettre en oeuvre le projet pédagogique établi
* être force de proposition, inventif et dynamique pour organiser et animer les activités du centre.
* Ne jamais cesser d’apprendre et se remettre en question
 |
| **FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES** | *Diplôme requis : BAFA, BPJEPS , BEATEP* *Qualifications spécifiques : PSC1, AFPS, BNS**Niveau d’expérience souhaité :*Expériences souhaitées en animations de séjours.Goût pour les sports de montagne et e plein air |
| **LIAISONS****ET****RELATIONS FONCTIONNELLES** | *Relations internes à la collectivité:* Direction de l’Éducation et de l’Enfance*Relations externes à la collectivité :*Les enseignants, les enfants et leurs familles, les prestataires |
| **CONDITIONS D’EXERCICE** | 1er Entretien administratif à Orly obligatoire (frais de déplacement non pris en charge)2ième entretien pédagogique en présentiel ou distancielParticipation aux réunions d’informationConvoyage obligatoire - arrivée la veille du départ selon conditionsForte amplitude horaire en présence d’enfant (11h - 48h sur 6 jours)Sollicitation la nuit Réunion d’équipe en soirée selon nécessitéRepas collectif pris en charge et lavage du linge sur placeHébergement sur le centre de vacances au sein de groupe accueilliRepos hebdomadaire (1 jour sur 7 par roulement) |
| **RÉMUNÉRATION** | *Statutaire*Inclus en contrat:* Repas et hébergement pris en charge
* Prise en charge des frais de déplacement sur conditions
* Convoyage Orly-Arêches aller/retour
* Indemnités nuits de garde en remplacement des animateurs
* Indemnités de travail le dimanche et jours fériés sur présentation du planning
* Repos compensateur en fin de séjour (2 jours)
* Congés payés rémunérés
 |